



## **Communiqué de presse « Symposium EEA®, Lausanne-Evian, le 27 juin 2006 »**

### **Politique énergétique : le label European Energy Award® fait son entrée en France**

***La venue du Symposium European Energy Award (EEA®) à Lausanne et Evian, le 27 juin prochain marque les débuts de la certification EEA® en France, dans huit collectivités dont Evian. A ce jour plus de 350 collectivités locales européennes sont entrées dont 160 ont été certifiées. Le Symposium 2006 sera l'occasion pour une nouvelle ville suisse de recevoir la haute distinction EEA® Gold.***

#### **European Energy Award®, un label made in Switzerland**

Le European Energy Award® (EEA®) est un label qualité qui récompense les collectivités locales qui mettent en place une stratégie énergétique coordonnée au niveau de leur territoire. Il est basé sur le modèle du label Cité de l'énergie® qui existe en Suisse depuis 15 ans et sur des expériences réalisées en Autriche et en Allemagne. Depuis son lancement en 2001, le label eea® est devenu un instrument de référence des politiques énergétiques locales durables en Europe. Il est déjà en vigueur dans d'autres pays européens : Italie, Autriche, Allemagne, Irlande, Lituanie. Il a fait son entrée en France en 2005 dans le cadre du projet transfrontalier REVE Jura-Léman, qui bénéficie de fonds européens et du soutien de l'ADEME.

#### **Les étapes de la certification EEA®**

Pour une collectivité qui entre dans la démarche EEA®, la première étape consiste à établir, avec un conseiller indépendant, un état des lieux de sa politique énergétique. Basé sur un catalogue de mesures standardisé, ce bilan porte sur six domaines : l'aménagement du territoire, le patrimoine communal, l'approvisionnement énergétique, la mobilité, l'organisation interne de la collectivité et enfin l'information. Pour obtenir le label EEA®, la moitié des mesures potentiellement applicables dans la collectivité doivent être exécutées ou en cours et la collectivité doit avoir défini un programme de politique énergétique. C'est un auditeur externe qui valide la certification, valable pour une durée de trois ans.

Le label EEA®Gold est accordé aux collectivités appliquent 75% des mesures. En 2004, Lausanne était la première ville européenne de plus de 100 000 habitants à le recevoir. Le Symposium 2006 sera l'occasion pour une nouvelle ville suisse de recevoir cette haute distinction.

**REVE Jura-Léman : Réseau de villes pour une politique de l'énergie durable dans l'Arc jurassien et le Bassin lémanique :** Le Projet REVE Jura-Léman élaboré dans le cadre du programme INTERREG IIIA France-Suisse pour le renforcement de la coopération transfrontalière, mobilise 16 collectivités françaises et suisses. L'objectif de ce projet d'une durée de trois ans est de renforcer les compétences internes des collectivités dans ce domaine en s'appuyant et en développant des outils qui ont fait leur preuve au niveau européen : la certification European Energy Award® et la Campagne Display™.

Les 16 collectivités partenaires de REVE :

**En France, huit collectivités de Franche-Comté et de Rhône-Alpes :** Besançon, Agglomération du Grand Besançon, Agglomération du Pays de Montbéliard, Communauté de Communes du Jura Dolois, Echirrolles, Grenoble Alpes Métropole, Evian, Montmélian.

**En Suisse, huit communes romandes labellisées Cité de l'énergie® :** Ayent, Delémont, Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Martigny, Morges, Neuchâtel.

#### Renseignements

- SuisseEnergie pour les communes Matthieu Chenal : T. 0041 (0)21 624 89 46, [matthieu.chenal@melomane.ch](mailto:matthieu.chenal@melomane.ch), [www.citedelenergie.ch](http://www.citedelenergie.ch)
- REVE Jura-Léman, Christiane Maurer, Energie-Cités: T. 0033 (0)3 81 65 36 83, [www.reve-jura-leman.org](http://www.reve-jura-leman.org)